

<http://ugtg.org/spip.php?article349>



Libération de Michel MADASSAMY

- Expressions - Communiqués -



Date de mise en ligne vendredi 5 novembre 2004

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Depuis l'enlèvement et l'incarcération illégale, le 04 octobre 2004 du dirigeant syndicaliste de l'UGTG, Michel MADASSAMY, la riposte s'est organisée.

C'est bien :

La mobilisation de l'Intersyndicale et du Comité de Lutte contre la répression anti-syndicale ;

Les prises de position et les interventions des personnalités, des élus, des Organisations internationales, des Associations, de l'Eglise ;

La solidarité des Travailleurs dans les entreprises ;

La mobilisation des Organisations de Travailleurs au quatre coins du Monde ;

La contribution de la Jeunesse des quartiers et des communes, le soutien du Peuple Guadeloupéen ;

La pertinence des plaidoiries de la défense dont deux avocats de la Martinique, une du barreau de Paris, 10 du barreau de Guadeloupe et la dénonciation des faux contenus dans le dossier Madassamy qui ont obligé le procureur Vogt à reculer.

Michel MADASSAMY est libre dès ce soir.

Le jugement précise que le juge de l'application des peines examinera les modalités de sa libération conditionnelle le 06 janvier 2005 alors que son arrestation et sa détention sont intervenues sur la base de FAUX qui doivent entraîner l'annulation de toutes procédures.

Le tribunal statuera sur les faux ayant conduit à l'arrestation et à l'emprisonnement de Mada le 19 novembre 2004.

Le digne et valeureux combat de MADA nous autorise, dorénavant, à penser qu'une autre GWADLOUP se construit.

WOULO POU NONM LA !

La lutte contre la répression anti-syndicale continue jusqu'à l'arrêt de toutes les poursuites contre les militants syndicaux et la libération de tous les jeunes interpellés et emprisonnés le samedi 23 octobre.

Pointe-à-Pitre, le 05 novembre 2004

Pour le Comité de Lutte,

R.GAUTHIEROT